

ÉDITO ///

“ Il nous faut convaincre tous ceux qui n'ont pas encore franchi le pas. ”

Durant plus de huit années, Jean-Marie Ventura a placé son énergie au service de notre mutuelle. Avec l'aide du conseil d'administration et de l'assemblée générale, il nous aura montré le chemin à suivre. L'entreprise est solide, le militantisme actif. Respectant ses engagements, il a remis ses mandats de président et d'administrateur à l'occasion de son départ à la retraite.

/// Le conseil d'administration m'a accordé sa confiance pour lui succéder au poste de président de la MGP. L'assemblée générale a validé le discours de politique générale que je lui ai proposé. Un nouveau bureau a été élu.

/// La feuille de route tracée pour ces deux prochaines années porte une ambition : continuer à assurer un complément de haut niveau au régime obligatoire d'assurance maladie de tous les policiers actifs et retraités, des personnels administratif et technique et, plus largement, de tous les agents du ministère de l'Intérieur.

/// Le défi est de taille. Il s'inscrit dans la durée. Nous voulons, le bureau, le conseil d'administration et moi-même, vous permettre d'affronter plus sereinement la montée en charge des coûts de santé. Répondre à cette exigence en protégeant chacun contre les aléas de la vie qui nous menacent tous, quel que soit notre âge, nécessite de répartir le risque santé-prévoyance et les conséquences financières et sociales qui en découlent sur la base la plus large possible.

/// Pour y parvenir, il nous faut poursuivre la mutation entamée depuis plus de huit années. Il nous faut continuer à performer la qualité du service produit. Il nous faut inciter les adhérents à s'investir sur la voie militante. Il nous faut convaincre tous ceux qui n'ont pas encore franchi le pas de nous rejoindre. Il nous faut perpétuer la vocation solidaire et sociale de la MGP.

/// La Mutuelle Générale de la Police demeure LA mutuelle des policiers, gérée par et pour les policiers. Elle répond aux spécificités bien réelles de notre métier de policier et elle est, pour tous les agents du ministère de l'Intérieur, un lien social indispensable.

/// À l'heure où *Police mutualité* vous parviendra, certains d'entre vous seront partis en vacances ; d'autres s'y prépareront. À tous, je souhaite d'excellentes vacances d'été. Sans oublier d'adresser une pensée amicale et fraternelle à tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, souffrent et ne peuvent pas vivre intensément cette période de joie et de détente.

LE PRÉSIDENT
Jean-Marc Tomasi



Jean-Marc Tomasi est marié et père de deux enfants. Dès son entrée dans la police nationale, il s'est investi au plan syndical avant d'opter pour la voie mutualiste.

DATES CLÉS

1978 : il fait son entrée dans l'administration (au centre d'application des personnels en uniforme) et adhère à la MGP.

1984 : il rejoint le service de protection et de sécurité du métropolitain parisien.

juillet 1987-juin 1991 : il est affecté à l'école de Fos-sur-Mer en qualité de formateur généraliste.

juin 1991-avril 1998 : il assure la formation continue des policiers de la région Corse.

1993 : il est élu délégué MGP de la section Corse.

1997-2008 : il devient président de la commission administrative de cette section, devenue depuis une région mutualiste.

1999 : il est élu administrateur de la MGP.

février 2001-juin 2009 : il occupe le poste de secrétaire général.

2003 : il obtient le diplôme universitaire de responsable mutualiste (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, promotion Hippolyte Maze).

25 juin 2009 : il est élu président de la Mutuelle Générale de la Police.